

Bilan des dégâts suite aux orages

Suite au passage de violents orages ces derniers jours sur les Yvelines, le Conseil général a constaté des dégâts sur les bâtiments départementaux. Mis à part de très nombreuses infiltrations d'eau, l'essentiel des dégâts concerne les collèges du nord du département.

Les trois collèges de Conflans-Sainte-Honorine ont été touchés. Aux collèges les Hautes Rayes et Montaigne, plusieurs Skydômes ont été détériorés. Au collège du Bois d'Aulne, 6 Skydômes ont été détruits, un Vélux, 5 verrières et des tuiles ont été cassés.

A Chanteloup-les-Vignes, plusieurs Vélux ont été détériorés au collège René Cassin.

Au collège les Châtelaines à Triel-sur-Seine, des stores ont été arrachés.

Le Conseil général met tout en œuvre pour assurer la sécurité des élèves et du personnel. Les travaux nécessaires seront réalisés par des entreprises extérieures dans les meilleurs délais.

Contact presse :

Alexia Borrás

Tél. : 01 39 07 70 77

aborras@yvelines.fr

